



## Besoin d'un conseil sur une arnaque

-----  
Par LeIMax

Bonjour,

Ma compagne s'est inscrite à un séminaire aux Philippines, sur la brochure, des soins de bien-être, des visites de site ainsi qu'un enseignement pour pratiquer soi-même des soins philippins étaient proposés.

2 semaines avant le départ alors que tout était payé, l'organisatrice contacte les participants pour leur annoncer le décès de la personne qui devait les enseigner et annonce que tout ce qui était prévu est annulé. Elle leur propose de maintenir le voyage et leur envoie un nouveau planning promettant pour aucun surcoût des visites de lieu, des hébergements luxueux, la prise en charge des repas ainsi que diverses activités et soins.

Cela fait une semaine sur les 2 prévus que ma compagne est là-bas, aucune activité prévus n'a été honoré, les hébergements sont très bas de gamme, les repas sont très pauvres, les trajets en bus pour 10 personnes sont effectués dans un véhicule 8 places avec les valises n'assurant aucune sécurité, les soins qui leur ont été facturés 70€ sont en fait des soins gratuits que l'organisatrice ne paie pas, l'organisatrice se permet même d'abandonner le groupe au milieu de "rien" pour profiter d'un massage laissant le groupe ce débrouillé.

L'organisatrice refuse de rembourser ou de s'expliquer sur la suite du voyage et le pourquoi du non-respect du planning. Même le trajet du retour à l'aéroport n'est actuellement pas assuré. L'organisatrice a même menacé et exclu certaines personnes du groupe car ils "commencé à poser trop de questions".

Après enquête, il se trouve que la personne qui devait les enseigner n'est pas morte et qu'il les a attendus plusieurs jours sans nouvelles. Que l'hébergement "pris à la dernière minute" ont été réservés au mois de Novembre 2024

Il me semble qu'on soit dans une escroquerie, les prestations pour lesquelles l'organisatrice et son association se sont fait payer et pour lesquelles elles se sont engagées ne sont pas tenues.

Là-bas, la tension entre les 8 participants monte, vous comprenez que la sécurité de ma compagne ne soit plus assurée, ce qui m'inquiète beaucoup.

Des photos ont été diffusées sur les réseaux sans leur consentement, il y a clairement tromperie et détournement de fonds...

Ma compagne hésite à aller à l'ambassade française aux Philippines pour que cette personne soit arrêtée.

Que devons-nous faire?

Merci de votre réponse, cordialement

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Ma compagne hésite à aller à l'ambassade française aux Philippines pour que cette personne soit arrêtée. Inutile de déranger les services diplomatiques pour cela, la France ne peut pas arrêter des gens dans un pays étranger souverain. Au moins que les Philippines ne nous déclarent la guerre et que la France n'envahisse le pays, ce problème relève des autorités locales.

Votre compagne doit donc diriger ses pas vers un poste de police ou un bureau d'avocat local.

L'ambassade pourra peut-être lui fournir des conseils ou une liste d'avocats francophones, mais pas interférer avec une affaire de justice locale.

Sinon il faudra attendre d'être de retour en France pour éventuellement déposer plainte ou demander un remboursement.

-----  
Par Durock

Doublon

<https://www.forum-juridique.net/consommation/achat-vente/arnaque/anarque-a-des-millier-de-kilometre-t55930.html>

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Même le trajet du retour à l'aéroport n'est actuellement pas assuré.

C'est ce qui me semble le plus inquiétant. Il serait ennuyeux de manquer l'avion de retour. La solution dans ce cas serait que votre compagne se débrouille par ses propres moyens pour se rendre à l'aéroport de Manille. Ce n'est pas un gros problème. Aux Philippines les moyens de transports ne manquent pas. Les Philippins n'ayant pas le même niveau de vie que les Français, ils ont moins de voitures individuelles et il y a de ce fait plus de moyens de transports publics qu'en France.

Arnaque, c'est fort possible, mais je ne vois pas en quoi la sécurité de votre compagne ne serait plus assurée. En dehors des régions du sud où il vaut mieux ne pas s'aventurer, les Philippines ne sont pas un pays dangereux.

Arnaque ou simplement inexécution d'un contrat, il y a matière à agir. Si le siège de l'entité ayant organisé le voyage n'est pas en France, ce sera compliqué.